

CONVENTION TRIPARTITE

OBJET : Assurer l'inventaire et la préservation du patrimoine karstique, archéologique et paléontologique pouvant être mis à jour lors des travaux de la carrière de Hyèvre Paroisse (25).

Entre

La Commune de Hyèvre Paroisse

Représentée par le Maire, M. Voidey Daniel, rue Principale, 25110 Hyèvre Paroisse, 03 81 84 37 66

La Société Lejeune Balayage

Représentée par son Directeur M. Jean-Marc Bonnamain, 3 Rue des Glycines, 25110 Baume Les Dames, 03 81 84 09 55

et d'autre part :

Le Comité Départemental de Spéléologie du Doubs

Représenté par son président

M Manu Riuz, 9 rue de Dole, 25440 Liesle, 06 08 57 69 55

Et localement par :

Le président du **Groupe Spéléologique de Clerval-Baume les Dames**, M. Denis Motte, 10 rue sur le Quint, 25110 Baume Les Dames, 03 81 84 10 50

Il a été convenu :

Article 1

La Commune de Hyèvre-Paroisse

- Affirme sa ferme volonté de protéger son patrimoine. Elle apporte son soutien aux autres signataires, afin de travailler en étroite collaboration pour répondre à l'objet de cette convention, tout en assurant au mieux l'exploitation de la carrière.
- Donne son accord pour permettre aux associations signataires d'accéder à la carrière dans les conditions définies par la convention.
- Se charge d'informer la gendarmerie de Baume les Dames de la dite convention.

Article 2

La société Lejeune Balayage s'engage à :

- Informer la Mairie de Hyèvre-Paroisse et les associations signataires de toute découverte fortuite, même d'apparence modeste ou anodine, de cavités et de remplissages karstiques susceptibles d'apporter des connaissances nouvelles sur le patrimoine karstique, paléontologique, archéologique ;
- Autoriser l'accès de la carrière aux personnes agréées par ces associations, pour évaluer en tant que de besoin la richesse du patrimoine mis à jour par l'exploitation moyennant une information préalable à la société.

Pour des raisons de sécurité, l'accès s'effectuera sous contrôle du responsable d'exploitation (Yves Pahin-Mourot 06 87 15 10 63) pendant les phases d'exploitation et librement en dehors de ces phases.

- Faciliter les recherches des associations, par un éventuel soutien technique, matériel ou autre à convenir, dans la mesure où cela ne crée pas de gêne, ni de risque pour l'exploitation normale de la carrière ;
- Favoriser la conservation du patrimoine découvert :
 - *en ajustant le phasage, l'organisation et les moyens de l'exploitation de la carrière ou par tout autre moyen à convenir restant à définir ;
 - *en conservant des témoins en place de ce patrimoine en vue éventuelle de sa mise en valeur future par la collectivité locale propriétaire ;

Article 3

Les associations signataires s'engagent à :

- Informer régulièrement la société Lejeune Balayage des résultats de leurs recherches, en particulier au cas où les explorations souterraines permettraient la découverte de cavités intéressant la sécurité de l'exploitation, étant donné la probabilité élevée de rencontrer des cavernements importants ;
- Informer régulièrement la Mairie de Hyèvre-Paroisse des résultats de leurs observations, notamment dans le cas de découvertes.
- Informer les administrations et collectivités concernées, si cela s'avère nécessaire.
- Dégager la municipalité de Hyèvre-Paroisse et la société Lejeune Balayage de toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident lié aux explorations ou aux fouilles engagées sur le site de la carrière.

Article 4

Durée de la convention

- La convention sera renouvelée annuellement par tacite reconduction. Elle pourra être dénoncée par un des signataires, par lettre recommandée, en respectant un délai de un mois avant la date limite de reconduction.

DATE ET SIGNATURES

Mairie de Hyèvre-Paroisse



CDS du Doubs

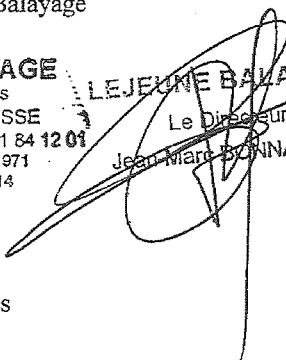
COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DE
SPÉLÉOLOGIE DU DOUBS


Emmanuel RUIZ
9, rue de Dole
25440 LIESLE

Société Lejeune Balayage

LEJEUNE BALAYAGE
Chemin des Combes
25110 HYEUVRE-PAROISSE
Tél. 03 81 84 11 09 - Fax 03 81 84 12 01
RCS BESANÇON 329 207 971
SIRET 329 207 971 00014

LEJEUNE BALAYAGE
Le Directeur
Jean-Marc BONNAMAIN



GSC Baume Les Dames

G-S-C-B.
GROUPE SPÉLÉOLOGIQUE
DE CLERVAL - BAUME LES DAMES



le 15/11/12